

Aide à la personne

Définition et enjeux

Les **Services à la personne** sont les activités d'**Aide à domicile**, de **Petite Enfance** et d'**accueil d'adultes et d'enfants handicapés**.

Ils représentent une réalité économique et sociale grandissante dans notre région liée, entre autres, au phénomène du vieillissement de la population. Les métiers d'aide à la personne induisent des contraintes physiques et psychologiques, des conditions de travail difficiles. Ils exposent les salariés concernés (qu'ils soient jeunes ou moins jeunes) à des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles davantage que l'ensemble des salariés des autres secteurs.

L'essentiel

Les salariés du secteur de l' "**Aide à la personne**" sont exposés à des risques multiples :

- **Risques liés** aux efforts physiques, aux gestes répétitifs, **aux postures contraignantes**, notamment lors de la mobilisation des personnes à mobilité réduite, ou du port d'enfants ;
- **Risques infectieux** liés à l'état de santé des personnes aidées, et à leur habitat qui peut être insalubre ;
- **Risque routier**, car les aides ou les soignants à domicile utilisent majoritairement leur voiture personnelle pour leurs déplacements ;
- **Risques de chutes**, de glissades..., dans des lieux de travail dont les intervenants à domicile ne maîtrisent pas les risques ;
- **Risques psychosociaux** : la charge affective ou émotionnelle est un facteur de risque clairement identifié dans ces métiers.

La prévention des risques professionnels passe par :

- L'adaptation de l'**organisation du travail** ;
- Une formation continue contribuant à la **professionnalisation des dirigeants et des acteurs** ;
- La mise en place d'**aides techniques performantes** ;
- Un dialogue social placé sous l'écoute et l'échange facile.

De **bonnes conditions de travail** constituent un **argument d'attractivité** de ces métiers, contribuant aussi à réduire les coûts financiers générés par l'absentéisme, les arrêts de travail...

La formation, un moyen de prévention incontournable

Former les salariés, l'encadrement et les responsables de structure est un **moyen prioritaire** de sensibilisation et de diffusion de la prévention dans les entreprises, les établissements de santé et d'aide à la personne. L'objectif est de mettre en œuvre les principes et concepts dans tous les processus de réflexion, de conception ou de décision de l'activité et de la vie professionnelle. Cette intégration permettra de réduire les atteintes à la santé des salariés et de d'améliorer les conditions de travail.

>> Voir nos pages : [Formation](#)

Nous vous accompagnons

Des **outils d'aide au diagnostic et à l'évaluation des risques** ont été élaborés par le **réseau Prévention de la Sécurité Sociale**, ils sont mis à la disposition des entreprises de ce secteur afin d'anticiper et de mieux communiquer sur les situations de travail à risque.

Dans le cadre du **management de la santé et sécurité au travail**, un **outil d'autoévaluation**, la [Grille de Positionnement en Santé et Sécurité au Travail \(GPS & ST\)](#), est mis à disposition de chaque entreprise d'aide à domicile, et lui permet de bâtir elle-même ses pistes d'amélioration.

>> Voir notre page : [Management Santé et Sécurité au Travail](#)

La DRP déploie également des [dispositifs d'aides financières](#) accessibles, sous certaines conditions, aux entreprises désireuses d'investir dans l'amélioration des conditions de travail de leurs salariés.

>> 0596 66 76 19 | prevention972@cgss-martinique.fr

Lien utile

- Le site internet dédié à la prévention des risques professionnels à domicile : www.prevention-domicile.fr

Documentation utile

?[Aide à domicile](#)

- [Le maintien à domicile sans risques – Offre de service de la CGSS pour les bénéficiaires et les entreprises](#)

- [Outil grille Management de la S-ST - spécifique Aide à domicile](#)

- [Guide de bonnes pratiques pour les aides à domicile - Quizz ED 4198, INRS](#)

- [Grille de repérage des situations à risques - ED 4298, INRS](#)

- [Livret d'accompagnement - Bonnes pratiques quotidiennes de prévention - ED 4299, INRS](#)

- [Grille d'évaluation des contraintes - recensement des difficultés lors des interventions](#)

- [Les aides techniques à la mobilité et au transfert](#)

?[EHPAD](#)

- [Guide de bonnes pratiques SYNERPA-CNAM](#)

- [EHPAD : Préserver la santé des personnels tout en optimisant la qualité des soins - ED 6242, INRS](#)

?[Crèches et petite enfance](#)

- [Petite enfance - Dossier Travail et sécurité](#)

[- Salarié\(e\)s en bonne santé, enfants bien gardés - ED 6162, INRS](#)

>> Voir nos pages : [TMS](#) | [Risques psychosociaux](#) | [Aides à l'investissement et à la formation](#)
